

No. 73. Il est faux que des professeurs laïques de l'Université aient poursuivi des curés pour influence indue.

No. 74--75. Mgr Laflèche convaincu de négligence de ses devoirs comme membre du conseil de haute surveillance, si, comme il l'affirme, l'enseignement de l'Université est rationaliste.

No. 76. Exposé et défense à propos de l'App. à ce sujet.

IV. PARTIE. (Appendice)

No. 76. Mgr Laflèche responsable de cet appendice.

No. 77--78. Erreurs historiques de l'Appendice sur les relations de l'Eglise et de l'Etat sous la domination française au Canada.

No. 79--80. Erreurs sur l'état actuel de ces relations.

No. 81--85. L'Université est injustement accusée des défauts de notre législation.

No. 86. Quelles sont les vraies causes de l'affaiblissement de la foi dans le pays?

No. 87. L'App. attribue à l'Université des maux qu'il fait remonter à seize ans avant son érection.

No. 88. Il traite de simples et d'avouables tous les erreurs de la province, y compris Mgr Laflèche.

No. 89--90. Erreurs de l'App. au sujet du code civil imprimé à partir de 1868 ou l'abolition du système financier du Bas-Canada, public ou en秘密 au ministère, imprimé en 1870 sans être déclaré.

No. 91. Calomnie contre Mgr Baillargeon et l'Université. Son présentation imprécise et déviante au sujet de la vérité à propos du code. Calomnie répétée au No. 96. Taschereau qui répond à ces questions traitées dans l'autre App.

No. 92. Autre calomnie contre Mgr Taschereau et un professeur de l'Université pour les options que l'un d'eux a effectuées partiellement.

No. 93. L'App. veut prohiber ce que le S. Siège a refusé de prohiber.